



Réunion publique du Conseil de quartier Plateau
16 novembre 2017 – 19h30
Ecole maternelle 2-4 Cours du 7^{ème} Art, 75019 Paris



Réunion animée par **Karine GAUTREAU**, déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Plateau.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation de l'opération « **Le 19^e qui sauve** »
 - **Eco-Rénovons Paris** : présentation d'un appel à projet par SOLIHA
 - **Résultats du Budget participatif**
 - **Voisins, voisines** : Studiolo Philo
 - Information sur le **renouvellement du Groupe d'animation**
-

PRESENTATION DE L'OPERATION « LE 19E QUI SAUVE »

Par des bénévoles de la Croix-Rouge et de la Protection civile du 19^e

L'une des initiatives majeures de « Paris qui Sauve », le grand plan d'actions solidaires lancé par la Maire de Paris, est la formation par les bénévoles de la Croix-Rouge, de la Protection civile et de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris aux comportements qui sauvent. La première opération de ce type baptisée « Samedi qui Sauve » a été lancée en mars 2016, et a lieu une fois par an. Elle a permis à 3500 parisien-ne-s de se former aux gestes de premiers secours.

Afin de poursuivre l'élan impulsé et pour répondre à une demande croissante des habitant-e-s, la Mairie du 19^e a souhaité proposer elle aussi des journées de formation, plus fréquentes : « Le 19^e qui Sauve ».

La première édition se tiendra le samedi 18 novembre 2017 à la Mairie du 19^e. Inscription obligatoire sur le site de la mairie de Paris, celui de la protection civile ou sur [la page Facebook](#) de l'événement.

ECO-RENOVONS PARIS

Dan LERT, Adjoint au Maire en charge de l'environnement, du développement durable, de la rénovation thermique des bâtiments, de l'eau et de l'aménagement des canaux

Paris compte 47 000 copropriétés, qui représentent 75% des logements parisiens. Plus de 90% d'entre elles ont été construites avant la première réglementation thermique. La Mairie de Paris a donc lancé le programme Éco-rénovons Paris, donc les objectifs sont d'encourager la rénovation énergétique des immeubles d'habitat privé, de réduire leur impact environnemental et de lutter contre la précarité énergétique. Au-delà de ça, cela améliore le confort des habitants et la valorisation au long terme de l'immeuble.

Les copropriétés désireuses de réfléchir à un projet de rénovation le plus global possible sont éligibles à des aides financières et à un programme d'accompagnement de leur projet : « Éco-rénovons Paris - objectif 1 000 immeubles ». Pour cela, la Mairie de Paris a mandaté un acteur spécialisé dans l'habitat, SOLIHA, qui propose aux projets retenus un accompagnement personnalisé et gratuit vers la rénovation énergétique et environnementale. Il s'agit de la plus grande opération en France sur l'habitat privé : un budget d'investissement voté par le Conseil de Paris de 35 millions d'euros.

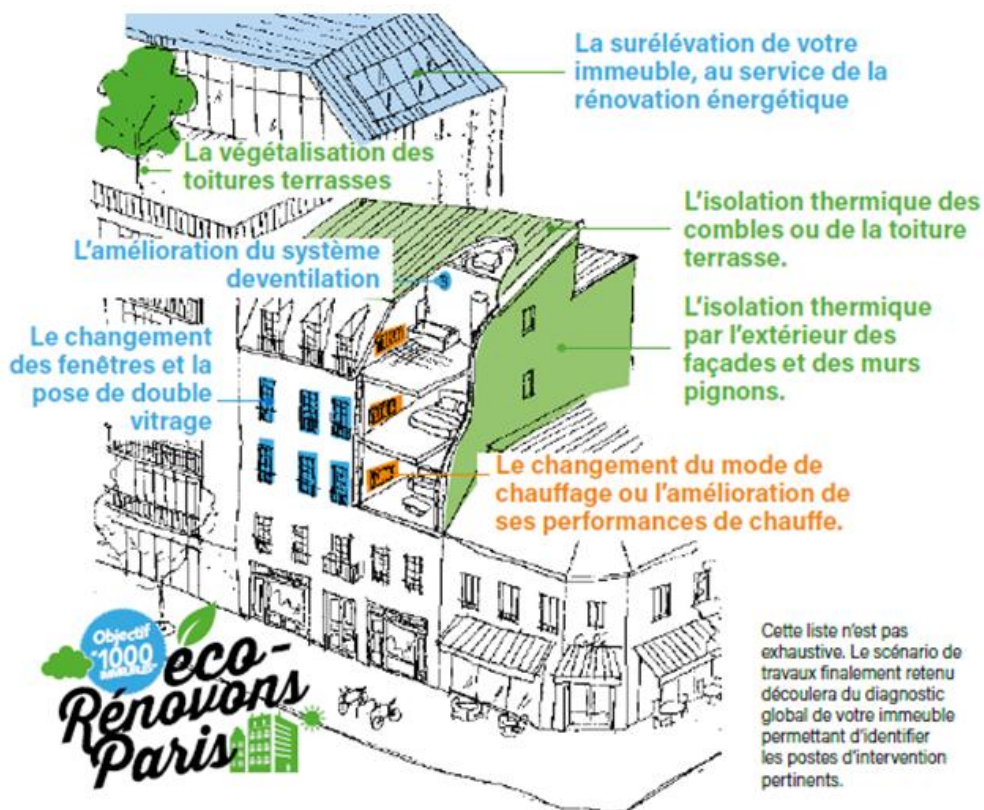
Il y a actuellement 123 immeubles qui sont lauréats dans le 19^e, dont 23 dans le quartier Plateau. Certains en sont au stade de l'audit, d'autres font des travaux, d'autres ont déjà terminé.

Exemple du 27-29 rue Clavel : 80 logements, travaux fin 2014/début 2015, 900 000€ de travaux et 42% de subvention de la Ville de Paris.



Clémence PENE, de la SOLIHA

L'objectif de la SOLIHA est d'accompagner 1000 immeubles dans la rénovation énergétique en 5 ans (de début 2016 à fin 2020). Il peut s'agir de différentes sortes de travaux :



Les bénéfices pour les copropriétés :

- un accompagnement personnalisé à toutes les étapes du projet (un conseil neutre et gratuit pour faciliter la prise de décision)
- des aides financières à mobiliser pour les travaux (plusieurs taux de subvention, plus le gain énergétique est important, plus la subvention l'est aussi)

Le conseiller vous accompagne dans :

- La candidature au programme

- La réussite de l'audit
- La mobilisation des copropriétaires et la préparation des AG
- Le montage financier du projet : ingénierie financière individuelle et collective
- Le choix des travaux, des prestataires, des matériaux et solutions
- Le bon déroulement du chantier

Appel à candidature, du 1^{er} décembre 2017 jusqu'au 30 juin 2018.

Comment candidater :

- 1^{ère} commission de sélection en décembre
- Critères de sélection :
 - existence d'un potentiel technique d'amélioration thermique ;
 - mobilisation et motivation de la copropriété (ouvert également aux mono-propriétés).
- Créer un dossier en ligne sur www.coachcopro.paris

Plus d'informations : www.coachcopro.paris – SOLIHA, 92 boulevard de la Villette

Le powerpoint réalisé par SOLIHA est disponible sur le site de la Mairie du 19^e.

Questions/commentaires

Mon immeuble, mal isolé et pour lequel beaucoup pourrait être à faire, n'a pas été retenu car seulement 20% des habitants ont renvoyé le questionnaire. Y était demandé le taux d'imposition, ce qui a refroidi certaines personnes.

SOLIHA évalue l'éligibilité individuelle et l'éligibilité collective. Elle a besoin de 70% de retours sur le questionnaire pour faire la demande de subvention à la Ville de Paris, il est donc important de répondre au questionnaire (papier ou en ligne) même si vous n'êtes pas personnellement éligible. Ces informations comme le taux d'imposition ne sont bien sûr pas divulguées.

Des travaux d'isolation thermique par l'extérieur ne risquent-t-il pas de gâcher la façade de l'immeuble ?

Le but n'est évidemment pas d'effacer les caractéristiques architecturales des immeubles. Une étude fine de l'intégralité du bâtiment est réalisée pour trouver les meilleurs postes d'amélioration énergétiques pouvant faire l'objet de travaux.

SOLIHA n'était pas présente au salon de la copropriété, c'est dommage, cela aurait été l'occasion de communiquer sur l'opération.

Karine GAUTREAU : Il faut admettre que 23 projets répartis sur le quartier Plateau c'est un beau score. Nous avons l'opportunité d'un appel à candidature pour un projet qui impacte sur le long terme, notamment concernant le confort des habitants. Je ne peux qu'encourager les copropriétés du quartier à s'engager dans ce type de démarche.

Dan LERT : avec le Maire et toute l'équipe municipale, nous sommes très attentifs à cette démarche, quel que soit le profil des copropriétés dans le 19^e, nous souhaitons aussi aider les copropriétaires modestes. Cela compte dans les subventions attribuées par la Ville.

SOLIHA : nous vous envoyons, avant le vote définitif des travaux, le plan de financement nominatif et le montant d'aide exact dont vous allez bénéficier.

Atelier prévu le 14 décembre 2017. N'hésitez à venir, discuter des difficultés que vous rencontrez, pour que nous puissions trouver des solutions.

RESULTATS DU BUDGET PARTICIPATIF

Mahor CHICHE, Adjoint au Maire en charge de la démocratie locale, de la mémoire et des relations avec le monde combattant

Le Budget Participatif (BP), mis en place en 2014 par la Ville de Paris, permet aux Parisien-ne-s de proposer des projets d'investissement pour leur ville, leur quartier, sur lesquels ils pourront ensuite voter.

Budget participatif parisien : 30 millions d'€ en 2017. Budget participatif d'arrondissement dans le 19^e : 5,8 millions d'€, dont 2,5 millions d'€ pour les quartiers populaires.

Objectifs : développer l'« expertise » des habitants afin qu'ils priorisent la dépense budgétaire ; encourager les porteurs de projets à participer à des ateliers de co-construction (pour avoir des projets lisibles, y compris en termes de vote) ; travailler de manière transversale entre les élus, les directions et les services.

Le Budget participatif 2017, dans le 19^e :

- 196 projets déposés
- 31 projets soumis au vote
- 8 603 votants (+7.5% par rapport à 2016), 2^{ème} arrondissement en termes de participation.

Répartition des 8603 votes :

5253 votes papiers (+34 % par rapport à 2016 - augmentation de 25% sur tout Paris)

3350 votes numériques (-18% par rapport à 2016 – diminution de 15 % sur tout Paris)

Les 12 projets qui ont remporté le plus de vote dans le 19^e (ceux en rose sont en quartiers populaires) :

1	Barrages flottants dépollueurs des voies fluviales de Paris	2494 votes
2	Des sanitaires neufs pour toutes nos écoles	2275 votes
3	Des nouveaux espaces ludiques pour les parcs du 19e	1943 votes
4	Embellissons les écoles de nos quartiers	1595 votes
5	Rénovation de la piscine Mathis	1426 votes
6	Réfection de nos pieds d'arbres	1417 votes
7	Des parcours sportifs producteurs d'électricité	1371 votes
8	Prolongement de l'éclairage multicolore du canal de l'Ourcq	1347 votes
9	Des stades rénovés pour une meilleure pratique sportive	1163 votes
10	Modernisons les Centres paris Anim' de nos quartiers	999 votes
11	Des stationnements vélos quai de la Loire	975 votes
12	Végétalisation de la rue Fessart	938 votes

En 2017 dans le 19^e le vote papier est majoritaire, et il a augmenté par rapport aux années précédentes, c'est important. L'objectif de la Mairie du 19^e c'est que quelque soit l'âge, l'origine, la maîtrise de la langue ou de l'outil informatique, tous les citoyens puissent participer. Cette année une grosse communication sur le terrain a été faite autour du Budget participatif du 19^e lors de Paris Plage.

A l'argument « embellir les écoles et réaménager les trottoirs, c'est déjà la compétence de la Ville », deux réponses :

- L'argent du BP ne vient pas de nulle part : il vient de la Ville et du budget des élus sectoriels
- En réalité ça recoupe des priorités (par exemple la réfection des pieds d'arbres est beaucoup discutée lors de réunions publiques).
- Le BP a un rôle de catalyseur, donne un coup d'accélérateur sur les projets de la Ville. Il permet de travailler de manière transversale, entre Conseils de quartier, entre services, etc.

La Mairie du 19^e vous accompagne pendant la phase d'idéation, celle du vote, et fait le lien avec les habitants pour répondre au mieux à leurs attentes et besoins. C'est ça la culture du Budget participatif.

Pour plus d'informations, le powerpoint est disponible sur le site de la mairie du 19^e.
bpa19@paris.fr / [Facebook](#)

Questions/commentaires

Il manquait des voix pour que notre projet « Valoriser l'histoire cinématographique du quartier Plateau » soit lauréat, c'est dur à digérer parce qu'il y a eu des complications : certaines personnes nous ont dit ne pas avoir réussi à voter en ligne, et le triporteur s'est perdu en venant dans le quartier.

Karine GAUTREAU : la Mairie du 19^e n'est pas responsable d'incidents techniques qui ont pu subvenir sur la plateforme. Le projet sera redéposé, 300 voix en plus ça se trouve, l'histoire cinématographique du quartier nous tient à cœur à tous. Nous trouverons des moyens, notamment une communication plus offensive, plus valorisante.

Le titre initial était joli et porteur « Transmettre l'aventure des Studios des Buttes Chaumont », et c'est devenu « Valoriser l'histoire cinématographique du quartier Plateau », c'est réducteur. Ce projet qui aurait pu passer avec ses 774 votes et son montant dérisoire en comparaison, s'est vu passé devant par le projet de végétalisation de la rue Fessart, dont on ne sait pas qui sont les porteurs de projet.

Le triporteur était une très bonne idée, mais dans les faits s'est révélé contre-productif (il s'agissait d'un service civique de bonne volonté mais pas bien formé). Il faut réfléchir à comment on peut progresser l'an prochain à partir de cette idée qui est intéressante. Il faut donner corps à la co-construction.

Avec peu de choses on peut améliorer notre campagne de vote, notamment une bonne communication.

Karine GAUTREAU : il faut comprendre pourquoi l'intitulé a été changé, mais je vous conseille de garder le nom du quartier Plateau pour bien l'identifier.

Mahor CHICHE : Le Maire et toute l'équipe municipale soutiennent le projet, et déplorons qu'il ne soit pas passé. Concernant la procédure de vote : tout votant peut modifier son vote pendant la période de vote, ce qui complexifie le processus. La plateforme est celle de la Ville de Paris, la Mairie du 19^e la découvre en même temps que vous au moment du vote. Il faut s'inscrire sur le site pour pouvoir voter, et en théorie d'une année à l'autre on peut garder son compte/son identifiant.

Vous avez voulu faire un flyer pour faire de la pédagogie, on y a répondu favorablement, peut-être qu'il faudrait s'y prendre plus en amont. Nous avons très peu de temps pour publier le flyer qui recense les projets soumis au vote, et très peu de temps pour former les services civiques (ils ne connaissent ni l'arrondissement, ni les projets, ni les porteurs) car c'est un recrutement que nous ne pouvons pas faire en amont et ils ne travaillent que 24h/semaine. Nous nous battons pour qu'il y ait des urnes devant les écoles, les magasins..., pour qu'il y ait des supports pour le vote physique, pas seulement du numérique. Nous allons mieux faire cette année, c'est notre engagement. La période de co-construction est essentielle, car elle permet de valoriser la légitimité du projet.

VOISINS, VOISINES : STUDIOLO PHILO

Par Charlotte de Reviers

Studiolo Philo propose des « parcours pratiques » pour éveiller les enfants à une approche concrète et directe de la philosophie, en s'appuyant sur une méthode développée par l'américain Matthew Lipman. Cette année les ateliers se déroulent dans l'Atelier de Cristina (26 rue Pradier).

Le 19^e est le plus jeune arrondissement de Paris, avec des enfants de milieux très diversifiés. C'est sur le croisement de ces publics que Charlotte avait envie de réfléchir. Elle souhaite faire travailler les enfants sur le langage, l'expression, pour qu'ils puissent s'exprimer de manière logique, et la philosophie est une bonne façon de le faire. Les enfants choisissent et parlent de sujets qui les intéressent.

Stage pendant les vacances (du 2 au 5 janvier 2018 de 9h à 17h30), à partir de 8 ans.

Pour plus d'informations : <http://studiolophilo.com> / charlottedereviers@studiophilo.com



Stage
du mardi 2 janvier au vendredi 5 janvier 2018
de 9h à 17h30

26 rue Pradier 75019
Métro Pyrénées ou Botzaris

Si tu as entre 6 et 11 ans, viens

- Créer à partir de ce que tu es, à partir de tes idées, avec et pour les autres : dessine, modèle avec Cristina et imagine ton spectacle.
- Exercer ta pensée critique et ta pensée créatrice avec Charlotte, en explorant la peinture impressionniste et les contes d'Andersen.

INFORMATION SUR LE RENOUVELLEMENT DU GROUPE D'ANIMATION

Karine GAUTREAU, déléguée du maire pour le Conseil de quartier Plateau

Le Groupe d'animation du Conseil de quartier va être renouvelé. Celles et ceux qui souhaitent (re)devenir membres peuvent candidater dès maintenant (des urnes sont mises à disposition à l'entrée de la salle) ou par mail à conseilsdequartier19@paris.fr avant le 27 janvier 2018. Un tirage au sort aura lieu le 3 février 2018 à la Mairie du 19^e, durant lequel 11 habitant-e-s seront désigné-e-s membres du Groupe d'animation du Conseil de quartier Porte des Lilas (collège habitant-e-s). Ils et elles seront ensuite invité-e-s à désigner les 10 personnes constituant le collège des forces vives.

Pour plus d'informations : conseilsdequartier19@paris.fr

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
conseilsdequartier19@paris.fr
5/7 place Armand Carrel – 75019
Paris
www.mairie19.paris.fr



DIVERS

- Soirée "Café-croquis" le samedi 18 novembre de 17h à 20h30 au Bar Fleuri, 1 rue du Plateau. Chacun(e) amène son matériel et dessine, croque, peint... dans une ambiance conviviale, autour d'une consommation. Gratuite et ouvert aux adultes et enfants accompagnés.

- Le samedi 16 décembre de 18h30 à 22h30 au jardin Fessart, projection lumineuse par l'artiste Patrick Rimoux (et distribution de boissons chaudes).